



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 56505

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur le récent rapport de la fondation Agir contre l'exclusion « Mobiliser les acteurs économiques en faveur de l'emploi et de l'emploi des jeunes ». La fondation recommande de « mettre en place les conditions de développement et de reconnaissance de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) dans l'entreprise, au sein de la branche et sur les territoires concernés, tant en termes d'élaboration que de mise en oeuvre et d'évaluation ». Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56505

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4458

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)